

## 4 PAYEZ VOS FACTURES

Depuis votre tableau de bord, cliquez sur « [Mes factures](#) ».

### Mes factures

Cliquez sur « [Direction de l'Éducation](#) ». Vous visualisez la période et le montant de la facture à régler.

Cliquez sur cette ligne pour afficher les deux options possibles : **paiement en ligne** ou **téléchargement de la facture**.

### Les modes de paiement

Vous disposez de trois moyens de paiement :

#### 1- Le paiement en ligne :

**Cliquez sur le bouton bleu de la zone intitulée « [Payez la facture](#) » puis poursuivez selon les indications.** Réglez vos consommations en toute sécurité avec TIPI, votre règlement s'impute directement dans les comptes du Trésor Public.

#### 2- Le règlement en chèque, en espèces ou carte bancaire :

**Cliquez sur le bouton « [PDF](#) » pour télécharger votre facture.**

Deux possibilités :

- Présentez-vous à la Direction de l'Éducation.
- Remplissez votre chèque à l'ordre de la Régie périscolaire et envoyez-le à la Mairie de Villeneuve- Saint Georges – Direction de l'Éducation, accompagné du coupon situé en bas de la facture.

#### 3- Le règlement par prélèvement bancaire

Vous avez la possibilité de souscrire au règlement par prélèvement bancaire, en complétant le formulaire d'adhésion accompagné d'un RIB, à remettre à la Direction de l'Éducation.

## 5 ADHÉSION À LA FACTURE EN LIGNE

Depuis votre tableau de bord, cliquez sur « [Mes factures](#) ».

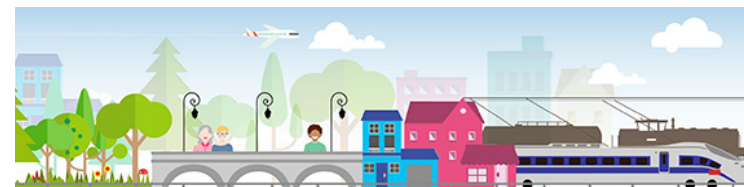
Choisissez l'option « [Adhésion à la facture en ligne](#) », puis poursuivez selon les indications.

En choisissant cette option, vous ne recevrez plus votre facture par courrier postal.



### Votre interlocuteur

**Direction de l'Éducation**  
**Du lundi au vendredi**  
**de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermée le jeudi matin)**  
**Tél : 01.71.34.60.03**  
**Mail : [enfance@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:enfance@villeneuve-saint-georges.fr)**  
**Adresse : 29 rue Henri Janin**  
**94190 Villeneuve Saint Georges**



# MODE D'EMPLOI DE VOTRE ESPACE FAMILLE

Pour faciliter vos relations avec la Direction de l'Éducation de la ville de Villeneuve-Saint-Georges ce service en ligne vous permet de :



#### Suivre la facturation

- disponibilité des factures
- archivage



#### Payer en ligne 24h/24h

- via TIPI – plateforme sécurisée de la direction générale des finances publiques



#### Consulter des documents

- fiche d'inscription scolaire
- tarifs des activités périscolaires



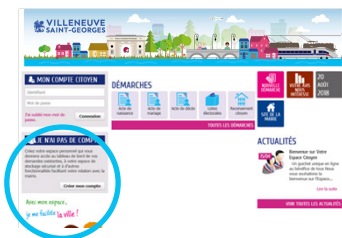
## 1 ACCÉDEZ À L'ESPACE CITOYEN

Connectez-vous sur le site de la ville de Villeneuve-Saint-Georges [www.villeneuve-saint-georges.fr](http://www.villeneuve-saint-georges.fr)



Sur la colonne de droite, repérez le logo **Espace citoyen** et cliquez.

## 2 CRÉER VOTRE COMPTE CITOYEN ET VOTRE ESPACE FAMILLE



Dans l'Espace Citoyens, zone « Je n'ai pas de compte », cliquez sur le bouton « [créer mon compte](#) »

Remplissez chaque page en cliquant sur le bouton bleu « [page suivante](#) ».

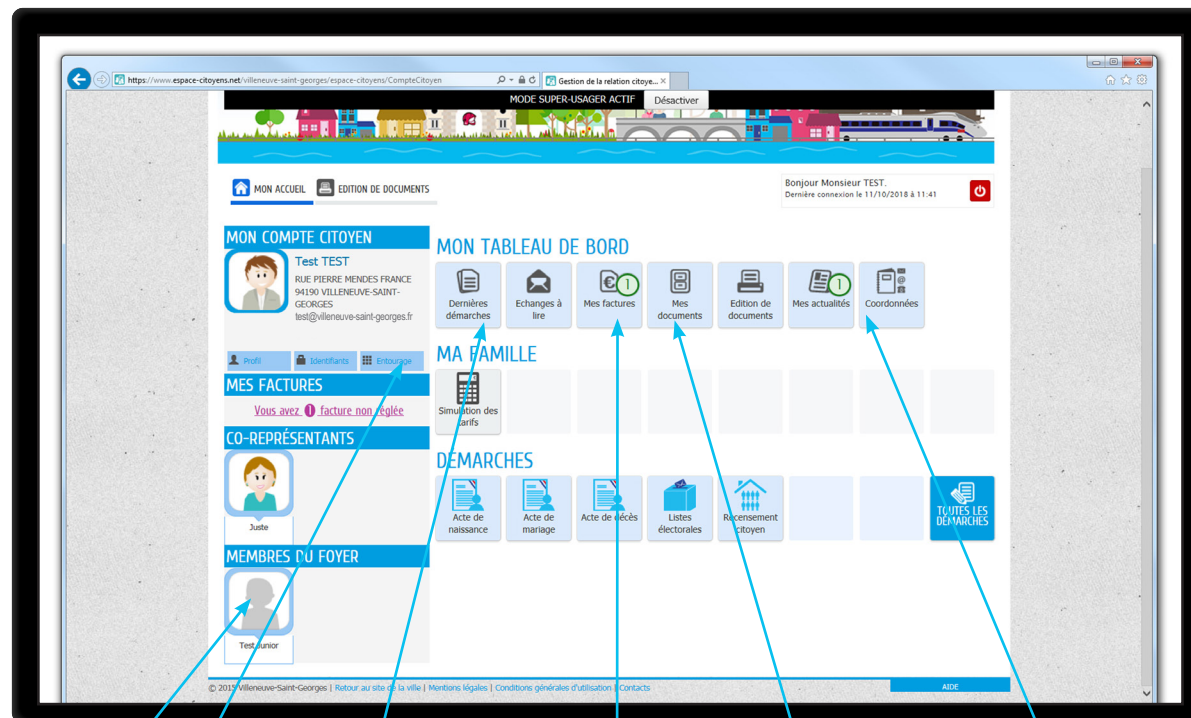
### Clé enfance



#### IMPORTANT !

Pour créer votre espace famille, n'oubliez pas de saisir votre **Clé Enfance** (dernière page avec le cadenas) que vous avez reçue par courrier. Si vous l'avez perdue, contactez la Direction de l'Éducation.

## 3 VOTRE ESPACE FAMILLE EST PRÊT



### Membres du foyer

Désigne les membres de votre famille. Pour modifier les données, cliquez sur [entourage](#).

### Dernières démarches

Suivi de l'avancée des démarches en cours.

### Mes factures

Vos factures à régler, déjà payées et les archives de l'année.

### Mes documents

Une fois téléchargés, vos documents sont disponibles à tout moment.

### Coordonnées

Pour modifier vos numéros de téléphone et adresses mails.